



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 68828

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la hausse des cotisations des mutuelles. En effet, dans certains cas avérés, ces cotisations ont augmenté de plus de 40 % entre 2000 et 2005, atteignant parfois plus de 150 euros par mois pour un couple âgé. Dès lors elle voudrait savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de limiter ces évolutions aux effets particulièrement néfastes car favorisant la précarisation de toute une classe d'âge, sachant que l'âge devient un obstacle au changement de mutuelle et donc au libre exercice de la concurrence.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68828

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6412

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)